



Division de l'investissement et du stock de capital

Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur du gîte, complexe minier et d'immobilisations

Activités minières

Prévision révisée 2000

Date limite de réception: 12 mai 2000

FORMULAIRE MM3

If you prefer this questionnaire in English, please check or call.

CORRIGER SI NÉCESSAIRE, L'INFORMATION PRÉ-IMPRIMÉE EN UTILISANT LES BOÎTES CORRESPONDANTES CI-DESSOUS

(écrire en majuscules ou dactylographier)

Activité principale: _____

Lieu visé: _____

Raison sociale: _____

Nom commercial: _____

Type de propriété: _____
(Voir directive A, dans le Guide)

Personne à contacter par la poste: _____

Titre: _____

a/s de: _____

Adresse: _____

(ZIP) Code postal:

Nom de la personne responsable: _____

Numéro de téléphone: - Poste

Numéro de télécopieur: ()

Veillez déclarer les dépenses prévues pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000.

Réservé à Statistique Canada

C. Reçu Vérif. Corr. A.

Signature _____ Poste officiel _____

Date de la déclaration

J	M	A
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Adresse d'affaires (si elle est différente de l'adresse postale) _____

POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE:
Vous trouverez les directives, les définitions et les exemples supplémentaires dans le Guide de déclaration. Lisez-les avant de répondre au questionnaire et économisez ainsi du temps et des efforts. L'astérisque * indique qu'une définition ou des directives plus détaillées sont fournies dans le Guide de déclaration. Si vous n'avez pas reçu un Guide de déclaration et vous en désirez une copie veuillez communiquer avec nous au (613) 951-9815 ou 1-800-345-2294.

Retourner votre questionnaire dûment rempli à l'adresse suivante: Division de l'investissement et du stock de capital, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T8, ou par télécopieur: (613) 951-0196 ou 1-800-606-5393.

UTILISATION DES DONNÉES FOURNIES:
Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications "Investissements privés et publics au Canada - no 61-205 au catalogue" et "Dépenses en immobilisations par type d'actif" - no 61-223 au catalogue". Les données sont utilisées par Statistique Canada comme données saisies pour le système de comptabilité nationale. L'information est aussi utilisée par la Banque du Canada, Finances Canada, Industrie Canada, les agences provinciales, les associations d'échange, les universités ainsi que les organisations internationales pour l'analyse et pour développer des politiques au sujet de la macro-économie. Elle sert aussi à mesurer le degré de l'exploitation régionale.

CONFIDENTIALITÉ:
"La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et la présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la Loi sur la statistique. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi."

DÉCLARATION EXIGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LA STATISTIQUE:
Chacun est tenu de fournir les renseignements demandés sur le présent questionnaire, en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS:
Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête:
En vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Statistique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois de la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information confidentielle que la loi sur la statistique fédérale;
En vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, avec le Newfoundland Department of Mines and Energy, le Prince Edward Island Department of the Provincial Treasury, le Ministère des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Écosse, le Nova Scotia Department of Finance, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Nouveau-Brunswick, le Ontario Ministry of Northern Development and Mines, le Manitoba Industry, Trade and Mines, le Saskatchewan Department of Energy and Mines (voir plus bas), le Budget Planning and Economics Division of the Alberta Treasury, le British Columbia Ministry of Employment and Investment, le Northwest Territories Bureau of Statistics, le Nunavut Bureau of Statistics, le Yukon Bureau of Statistics et Ressources Naturelles Canada. Les ententes avec ces agences exigent qu'elles gardent toute information confidentielle et qu'elles s'en servent seulement à des fins statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec ces agences par en signifiant le refus par écrit au statisticien en chef du Canada et en envoyant la lettre de refus et le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe de retour ci-inclus.
En conformité avec l'entente en vertu de l'article 12 avec le Saskatchewan Department of Energy and Mines, Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la Loi sur la statistique et pour le Saskatchewan Department of Energy and Mines conformément à The Mineral Resources Act (Saskatchewan). En ce cas, les répondants ne peuvent refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à exiger les répondants à fournir l'information.

SECTION A: Genre de dépenses

	(milliers de dollars)	
1. Dépenses d'exploration et mise en valeur du gîte <u>hors</u> d'un site minier	02	000.00
2. Dépenses d'exploration, de mise en valeur du gîte et d'aménagement du complexe minier	04	Case A
2.1 Dépenses d'exploration et mise en valeur du gîte <u>sur</u> un site minier Affectées à la recherche de nouveaux gisements dans ces terrains *		000.00
2.2 Dépenses d'aménagement du complexe minier Complexe minier y compris le coût de délimitation et de préparation d'un gisement découvert, en vue de la production; par exemple, découverte, puits, galeries, travers banc, remontées, forages au diamant, etc. *	06	Case B
3. Dépenses de construction non résidentielle Inclure la construction d'installations souterraines non comprises dans les montants déclarés aux questions 1, 2.1 et 2.2	08	Case C
4. Machinerie et équipement Coût des machines et de l'équipement neufs, et des importations de machines et d'équipement neufs et usagés; ceci comprend les frais d'acquisition de camions et de tout autre équipement automoteur, de mobilier de bureau, de pelles mécaniques et de tous les autres appareils de manutention ainsi que pour toutes autres machines et tout équipement n'ayant pas été déclarés aux Questions 1, 2.1 et 2.2.	10	Case D
Total (1 + 2.1 + 2.2 + 3 + 4)	16	000.00
5. Achat de terrains et de droits miniers En excluant les coûts des terrains déjà déclarés au titre des dépenses d'exploitation et de mise en valeur dans les items 2.1 et 2.2	18	000.00
6. Dépenses en immobilisations pour toutes constructions résidentielles	20	000.00
7. Achat d'immobilisations usagées au Canada	22	000.00
7.1 Bâtimens et structures usagés	24	000.00
7.2 Machines et matériel usagés		000.00

SECTION B: Changements des plans de dépenses en immobilisations *

À partir des dépenses déclarées précédemment sur le questionnaire Ressources Naturelles Canada EX2R dans les Prévisions 2000	Dépenses d'exploration et de mise en valeur sur un site minier	Dépenses complexe minier	Construction non résidentielle	Machinerie et équipement
	Case A	Case B	Case C	Case D
(Cochez la case appropriée)				
1. Plans abandonnés (indéfiniment)	754 <input type="checkbox"/>	755 <input type="checkbox"/>	756 <input type="checkbox"/>	782 <input type="checkbox"/>
2. Plans reportés à une (des) année(s) ultérieure(s)	757 <input type="checkbox"/>	758 <input type="checkbox"/>	759 <input type="checkbox"/>	784 <input type="checkbox"/>
3. Réduction de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	760 <input type="checkbox"/>	761 <input type="checkbox"/>	762 <input type="checkbox"/>	786 <input type="checkbox"/>
4. Augmentation de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	763 <input type="checkbox"/>	764 <input type="checkbox"/>	765 <input type="checkbox"/>	788 <input type="checkbox"/>
5. Introduction d'un (de) projet(s) additionne(l)s dans les plans actuels	766 <input type="checkbox"/>	767 <input type="checkbox"/>	768 <input type="checkbox"/>	790 <input type="checkbox"/>
6. Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s)	769 <input type="checkbox"/>	770 <input type="checkbox"/>	771 <input type="checkbox"/>	792 <input type="checkbox"/>
7. Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi	772 <input type="checkbox"/>	773 <input type="checkbox"/>	774 <input type="checkbox"/>	794 <input type="checkbox"/>
8. Meilleure information ou procédures de déclarations révisées	775 <input type="checkbox"/>	776 <input type="checkbox"/>	777 <input type="checkbox"/>	796 <input type="checkbox"/>
9. Autre(s)	778 <input type="checkbox"/>	779 <input type="checkbox"/>	780 <input type="checkbox"/>	798 <input type="checkbox"/>

Combien de temps fut nécessaire pour compiler les données et remplir ce questionnaire?	099	h. min. <input type="text"/> <input type="text"/>
--	-----	--

COMMENTAIRES

055

MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS